



Municipalité des Cèdres

Offre d'emploi

DIRECTEUR DE L'URBANISME ET DE L'ENVIRONNEMENT

Poste cadre supérieur permanent à temps plein à 35 heures/semaine

Sous la supervision du directeur général, vous serez responsable de la mise en application des décisions relatives à votre service, y compris celles émanant du Conseil municipal. Vous veillerez à l'élaboration des politiques, procédures et directives nécessaires pour assurer une gestion saine du Service de l'urbanisme et de l'environnement. Vous planifierez et contrôlerez l'aménagement du territoire urbain afin d'assurer une utilisation harmonieuse de l'espace et de répondre aux besoins des citoyens. Vous analyserez les facteurs économiques, politiques, légaux, culturels, géographiques, architecturaux et environnementaux influençant l'organisation du territoire, et recommanderez l'adoption de politiques, directives ou règlements relatifs à l'aménagement du territoire et à la protection de l'environnement. Enfin, vous superviserez une équipe de 5 employés.

Principales responsabilités

- Gérer les ressources humaines, financières et matérielles de son service ;
- S'assurer de la qualité du travail et des interventions du personnel sous sa responsabilité, soit d'une équipe de 5 personnes du Service ;
- Procéder à une évaluation de rendement de chaque membre du personnel sous sa direction à la demande de la direction générale ou au moins une fois par année ;
- Prendre tous les moyens nécessaires afin de supporter et d'aider au développement de chaque membre de son service à la suite d'une évaluation de rendement ;
- Recueillir et analyser les données afférentes à la planification de l'utilisation du territoire ;
- Voir à l'élaboration d'un plan d'urbanisme et des règlements en concordance avec l'ensemble des réglementations en vigueur ;
- Rédiger et/ou modifier tout règlement ayant trait à son secteur d'activités ;
- Voir à l'application et au respect de la réglementation municipale d'urbanisme, des nuisances et autres règlements ;
- Assurer l'administration du comité consultatif d'urbanisme ;
- Voir au suivi et superviser l'émission de tout permis de construction, de rénovation, de lotissement, d'installation septique et de tout autre projet relatif à l'aménagement du territoire ;
- Assurer le suivi des projets en matière d'urbanisme et d'environnement ;
- Représenter la Municipalité auprès d'organismes locaux et régionaux en matière d'aménagement et de développement ;



Municipalité des Cèdres

- Assurer le traitement des demandes de dérogations mineures et des demandes d'autorisation à la CPTAQ ;
- Préparer les rapports hebdomadaires et mensuels reliés au Service ;
- Collaborer à la saine gestion des dossiers municipaux en concertation avec les divers Services et participer au comité de gestion ;
- Assumer toutes autres tâches connexes et pertinentes reliées à la fonction de directeur de l'urbanisme et de l'environnement;

Exigences

- Diplôme d'études universitaires en urbanisme ;
- 3 années d'expérience significative ;
- Connaissance de la suite Office ;
- Connaissances des enjeux liés au territoire de la région ;
- Bonne connaissance des lois sur l'aménagement et l'urbanisme ;
- Habilités en communication écrite et verbale ;
- Gestion du stress ;
- Capacité d'adaptation ;
- Sens des responsabilités et autonomie ;
- Faire preuve de leadership et de jugement ;

Conditions de travail

- Salaire variant entre 80 000 \$ et 95 000 \$ selon expérience
- Horaire de travail de 35 heures par semaine
- Assurances collectives complètes, avec une contribution de l'employeur pouvant couvrir jusqu'à 65 % des cotisations.
- Régime de retraite (REER) avec participation de l'employeur pouvant atteindre jusqu'à 8 % du salaire.
- Congés mobiles et congés sociaux incluant près de 2 semaines de congé pendant le temps des fêtes
- Borne de recharge pour voiture électrique disponible et gratuite

Cette offre s'adresse autant aux hommes qu'aux femmes.

Toute personne intéressée doit acheminer son curriculum vitae par courriel à rh@ville.lescedres.qc.ca.

Nous remercions tous les candidats pour leur intérêt et seules les candidatures retenues seront contactées. Le genre masculin a été utilisé dans le but d'alléger le texte.